



FICHE SPORT DEPARTEMENTALE 2024-2025 ATHLETISME

sd035@unss.org
<http://unss35.org>

Version du 06/09

A Confirmer

Modifications

COMPOSITION DE LA COMMISSION – REUNION DU 07/09/2023

Noms	Etablissements	Noms	Etablissements
Roger Nicolas	Brossolette Bruz	Lesbleiz Aymeric	Gayeulles Rennes
Haugeard Florian	R.Parks Rennes	Ruelland Loic	L.Guilloux Montfort
Thai Céline	L.Guilloux Montfort	Geffrouais Philippe	Cesson

CALENDRIER

DATES	NIVEAUX	FORMULES	CATEGORIES	LIEUX	HORAIRES
16 /10	DISTRICT + D DAY	INDOOR OPEN	COLLEGE	R.POIRIER	13 H 30
20/11	DEPARTEMENT	CROSS	TOUTES	GAYEULLES	12 H 30
27/11	DEPARTEMENT	CHALLENGE	COLLEGE	R.POIRIER	13 H 00
04/12	ACADEMIE	CHALLENGE INDOOR	MINIMES ET LYCEE	R.POIRIER	10 H 00
11/12	ACADEMIE	CROSS	VOIR CONVOC		10 H 00
05/02	DISTRICT + D DAY	INDOOR OPEN + FORMATION	COLLEGE	R.POIRIER	13 H 30
12/03	DEPARTEMENT	TRIATHLE INDOOR VALIDATION JO	COLLEGE	R.POIRIER	13 H 00
19/03	DISTRICT	SECTEUR SAINT MALO	COLLEGE	DINARD	
02/04	DEPARTEMENT	PAR EQUIPE PROGRAMME 1	COLLEGE	MONTFORT	12 H 00
02/04	ACADEMIE	EQUIPES	LYCEE	22	
23/04	DEPARTEMENT	PAR EQUIPE PROGRAMME 2	COLLEGE		12 H 00
07/05	ACADEMIE	PAR EQUIPE	COLLEGE	COURTEMANCHE	10 H 30

REGLEMENT ET DISPOSITIONS DEPARTEMENTALES

REGLEMENT TECHNIQUE :

Au niveau de district, l'utilisation des starting-blocks n'est pas obligatoire pour les benjamins, départ debout autorisé. La double planche sera également autorisée en benjamin au saut en longueur.

Pour les championnats départementaux, les programmes des journées ainsi que les feuilles de compétition seront disponibles sur le site départemental dans le début du mois de mars au plus tard. Les quotas de qualification pour les championnats académiques y figureront.

CROSS

1. Les formules. La commission départementale propose de revenir à la formule de compétition « classique » pour l'ensemble des catégories. A savoir, l'addition des 4, 5 meilleures places pour les coureurs/coureuses de l'équipe (nombre de places aligné sur la formule nationale pour simplifier la compréhension, à voir suivant modifications réglementaires en septembre).
2. Les catégories :
 - a. En benjamins-benjamines, les 1 ères et 2 émes années seront séparées (même sur la filière nationale). Cela permet d'équilibrer le nombre de coureurs dans les différentes catégories.
 - b. En minimes, une course dédiée aux 1 ères mais la possibilité de faire courir ensemble des 1 ère et 2 ème années sur la filière nationale.
 - c. Une course Sport Partagé qui pourrait intégrer une course animation supplémentaire. Réflexion non aboutie. La randonnée est à l'heure actuelle la proposition alternative.
3. Proposition CMR :
 - a. Revenir à la formule des équipes départementales pour le cross académique.
 - b. Les décisions actées pour le niveau départemental (points 1 et 2) seront soumises au niveau académique.
4. Point de vigilance:
 - a. _Le nouveau règlement fédéral qui pourrait modifier le nombre de coureurs dans les équipes. (à lire en septembre).
 - b. Le conseil régional UNSS qui pourrait supprimer les formules promotionnelles au niveau académique.

INDOOR

Le challenge départemental (27/11), la composition des équipes est plus libre que sur le règlement national. Fiche en annexe. 3 épreuves autorisées sur 3 challenges différents. Possibilité de 2 tours sur les courses (série et finales).

ESTIVAL

1. Proposition de deux journées de prises de performances sur « demi-programme ». Les performances récupérées sur fiche ces jours permettent à chaque AS de constituer à postériori leurs performances équipe et de déposer leurs fiches (au plus tard le vendredi suivant la deuxième date) pour classement départemental par équipe.
2. Seules les catégories proposées au niveau académique seront enregistrées.
3. Point de vigilance :
 - a. Comme en cross, d'éventuelles modifications de composition d'équipes liées au règlement fédéral.
 - b. L'éventualité au niveau académique d'une SEULE catégorie « fourre-tout » complète, dans le mesure où les épreuves sont « barémées » par catégorie.
 - c. A suivre une proposition de demi-programme, sur les principes suivants :
 - i. Une 1 ère journée qui permet de faire des propositions d'équipes (pour permettre au secteur malouin de venir une seule fois).
 - ii. La possibilité au secteur malouin de faire une deuxième journée sur la côte
 - iii. Proposer deux fois le plat et haies courtes
 - iv. Séparer les lancers longs
 - v. Séparer les catégories sur la longueur (obligation de faire les deux journées pour cette épreuve pour couvrir toutes les catégories).

Le règlement spécifique, la fiche sport nationale complète et sa déclinaison académique sont disponibles sur le [site national](#) et sur [OPUSS](#).

ENGAGEMENTS ET QUALIFICATIONS

Pour les championnats départementaux, les programmes des journées, modalités d'engagement ainsi que les feuilles de compétition seront disponibles sur le site départemental dans le courant du mois de février. Engagements sur opuss.

Les quotas de qualification pour les championnats académiques y figureront.

JEUNES OFFICIELS

Les validations théoriques doivent se faire dans les AS. La journée de certification JO (05/02) servira pour les validations terrain. Des tests de validation des JO (Jeune arbitre/juge, Jeune coach) ont été élaborés au niveau national : Un lien pour se TESTER et/ou PASSER les QCM : <https://udb.unss.org/testjo>

Le protocole académique reste valable. Les fiches de validation pratique sont référencées sur l'opuss académique. <https://bit.ly/Ressources-JeunesOfficiels>

Référent JO départemental : Virginie Morin

FICHES DE PERFORMANCES INDIVIDUELLES

COLLEGE
NOM

Prénom

CATEGORIE :
N° LICENCE

EPREUVES	PERFORMANCES Points
1	
2	
3	
4	
5	
6	
Rôle JO (atelier/prof superviseur)	

FICHE CHALLENGE

AS N°

Nom Etab

Ville

Collège		Lycée		Etablissement		Excellence		
Noms	Catégories	VITESSE	HAIES	POIDS	SAUT			
					Hauteur	Longueur	Triple	Perche
TOTAL POINTS								

n
athl
ète
ne
peu
t
part
icip
er
qu'à
3
épr
euv
es
(cha
llen
ges)
max
imu
m.
ne
équi
pe
com

prend 4 athlètes et les 4 meilleures performances comptent